

ALTA

| AUDIT |

ASSOCIATION

CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANCES TRADITIONNELLES

Hôtel de Pierre
25, rue de la Dalbade
31000 Toulouse

TOULOUSE MIDI PYRENEES – CONSERVATOIRE OCCITAN

Téléphone :

00 33 (0)5 34 312 244

Télécopie :

00 33 (0)5 34 312 249

alta@alta-entreprises.fr

ASSOCIATION
CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANSES
TRADITIONNELLES

TOULOUSE MIDI PYRENEES – CONSERVATOIRE OCCITAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association C.O.M.D.T, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du

résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux méthodes de comptabilisation des opérations enregistrées.

Les ressources de votre Association sont constituées entre autres de subventions de fonctionnement d'origine publique qui font l'objet d'un traitement comptable spécifique émanant du Plan Comptable associatif (Règlement CRC 99-01). Nous nous sommes donc attachés à contrôler la correcte affectation des produits sur l'exercice.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données disponibles à ce jour ainsi que les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Toulouse, le 31 mars 2014

SARL ALTA AUDIT
Corinne DEDDOUCHE
Jérôme LORBLANCHET
Commissaires aux comptes



ASSOCIATION BILAN ACTIF

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

ACTIF						
ACTIF IMMOBILISE						
Frais d'établissement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	4 375	3 374	1 001	299		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations Corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels	186 258	156 768	29 990	37 886		
Autres immobilisations corporelles	42 856	32 486	10 369	5 869		
Immobilisations corporelles grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations Financières (2)						
Participations						
Crédances rattachées à des participations						
Titres immo. de l'activité portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	157		157			
TOTAL (I)	233 645	192 628	41 017	44 011		
Comptes de liaison						
TOTAL (II)						
ACTIF CIRCUANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements	13 014	730	12 284	13 515		
En-cours de production (biens/services)						
Produits intermédiaires et finis	7 105		7 105	6 000		
Marchandises	13 413	9 427	3 986	4 381		
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Crédances redevable, et cotés rattach.	4 751		4 751	9 076		
Autres	27 802		27 802	53 385		
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités						
Charges constatées d'avance (3)	119 363		119 363	84 518		
Charges constatées d'avance (3)	5 036		5 036	1 739		
TOTAL (III)	190 483		10 157	180 326	172 615	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion passif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	424 128	202 785	221 343	216 626		

Ecart de conversion passif

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)

221 343

216 626

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an

(4) Dont à moins d'un an (5) dont à plus d'un an

Société de Commissaires aux Comptes
31300 TOULOUSE
Tél. 05 34 312 244 - Fax 05 34 312 249

Imprimerie : Imprim'Art

ASSOCIATION BILAN PASSIF

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

PASSIF

FONDS ASSOCIAITIFS						
Fonds propres						
Fonds associatifs sans droit de reprise						
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)						
Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise						
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise						
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables						
Provisions réglementées						
Droits des propriétaires (Commodat)						
TOTAL (I)						
149 015						
Comptes de liaison						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour risques						
Provisions pour charges						
Fonds dédiés						
Sur subventions de fonctionnement						
Sur autres ressources						
TOTAL (II)						
7 239						
DETTE FINANCIERES						
Dettes financières						
Emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
Emprunts et dettes financières divers (3)						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés						
Dettes fiscales et sociales						
Detenues créateurs						
Dettes diverses						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes						
Instruments de trésorerie						
Produits constatés d'avance						
TOTAL (V)						
71 081						
Ecart de conversion passif						
TOTAL AUCUN						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)						
216 626						

(1) Dont à plus d'un an

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

(4) Dont à moins d'un an

(5) Dont à plus d'un an

(6) Dont à moins d'un an

(7) Dont à plus d'un an

(8) Dont à moins d'un an

(9) Dont à plus d'un an

(10) Dont à moins d'un an

(11) Dont à plus d'un an

(12) Dont à moins d'un an

(13) Dont à plus d'un an

(14) Dont à moins d'un an

(15) Dont à plus d'un an

(16) Dont à moins d'un an

(17) Dont à plus d'un an

(18) Dont à moins d'un an

(19) Dont à plus d'un an

(20) Dont à moins d'un an

(21) Dont à plus d'un an

(22) Dont à moins d'un an

(23) Dont à plus d'un an

(24) Dont à moins d'un an

(25) Dont à plus d'un an

(26) Dont à moins d'un an

(27) Dont à plus d'un an

(28) Dont à moins d'un an

(29) Dont à plus d'un an

(30) Dont à moins d'un an

(31) Dont à plus d'un an

(32) Dont à moins d'un an

(33) Dont à plus d'un an

(34) Dont à moins d'un an

(35) Dont à plus d'un an

(36) Dont à moins d'un an

(37) Dont à plus d'un an

(38) Dont à moins d'un an

(39) Dont à plus d'un an

(40) Dont à moins d'un an

(41) Dont à plus d'un an

(42) Dont à moins d'un an

(43) Dont à plus d'un an

(44) Dont à moins d'un an

(45) Dont à plus d'un an

(46) Dont à moins d'un an

(47) Dont à plus d'un an

(48) Dont à moins d'un an

(49) Dont à plus d'un an

(50) Dont à moins d'un an

(51) Dont à plus d'un an

(52) Dont à moins d'un an

(53) Dont à plus d'un an

(54) Dont à moins d'un an

(55) Dont à plus d'un an

(56) Dont à moins d'un an

(57) Dont à plus d'un an

(58) Dont à moins d'un an

(59) Dont à plus d'un an

(60) Dont à moins d'un an

(61) Dont à plus d'un an

(62) Dont à moins d'un an

(63) Dont à plus d'un an

(64) Dont à moins d'un an

(65) Dont à plus d'un an

(66) Dont à moins d'un an

(67) Dont à plus d'un an

(68) Dont à moins d'un an

(69) Dont à plus d'un an

(70) Dont à moins d'un an

(71) Dont à plus d'un an

(72) Dont à moins d'un an

(73) Dont à plus d'un an

(74) Dont à moins d'un an

(75) Dont à plus d'un an

(76) Dont à moins d'un an

(77) Dont à plus d'un an

(78) Dont à moins d'un an

(79) Dont à plus d'un an

(80) Dont à moins d'un an

(81) Dont à plus d'un an

(82) Dont à moins d'un an

(83) Dont à plus d'un an

(84) Dont à moins d'un an

(85) Dont à plus d'un an

(86) Dont à moins d'un an

(87) Dont à plus d'un an

(88) Dont à moins d'un an

(89) Dont à plus d'un an

(90) Dont à moins d'un an

(91) Dont à plus d'un an

(92) Dont à moins d'un an

(93) Dont à plus d'un an

(94) Dont à moins d'un an

(95) Dont à plus d'un an

(96) Dont à moins d'un an

(97) Dont à plus d'un an

(98) Dont à moins d'un an

(99) Dont à plus d'un an

(100) Dont à moins d'un an

(101) Dont à plus d'un an

(102) Dont à moins d'un an

(103) Dont à plus d'un an

(104) Dont à moins d'un an

(105) Dont à plus d'un an

(106) Dont à moins d'un an

(107) Dont à plus d'un an

(108) Dont à moins d'un an

(109) Dont à plus d'un an

(110) Dont à moins d'un an

(111) Dont à plus d'un an

(112) Dont à moins d'un an

(113) Dont à plus d'un an

(114) Dont à moins d'un an

(115) Dont à plus d'un an

(116) Dont à moins d'un an

(117) Dont à plus d'un an

(118) Dont à moins d'un an

(119) Dont à plus d'un an

(120) Dont à moins d'un an

(121) Dont à plus d'un an

(122) Dont à moins d'un an

(123) Dont à plus d'un an

(124) Dont à moins d'un an

(125) Dont à plus d'un an

(126) Dont à moins d'un an

(127) Dont à plus d'un an

(128) Dont à moins d'un an

(129) Dont à plus d'un an</p

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	14 134	15 111
Production vendue (biens et services)	67 736	62 597
Production stockée	1 105	120
Production immobilisée	1 255	860
Subventions d'exploitation	382 000	397 290
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	3 930	1 440
Cotisations	4 475	4 185
Autres produits (hors cotisations)	13	5
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	474 658	481 606
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achat de marchandises	2 180	3 121
Variation de stock de marchandises	1 039	694
Achat de matières premières et de fournitures	2 191	3 249
Variation de stock de matières premières et de fournitures	502	-458
Achats d'autres d'approvisionnements	90 773	85 100
Variation de stock d'approvisionnements	19 428	18 328
Autres achats et charges externes *	251 043	255 183
Impôts, taxes et versements assimilés	95 089	96 322
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, dépréciations	13 651	15 439
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	730	1 365
Subventions accordées par l'association		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	478 054	482 564
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1) - (2)	-3 296	-958
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré		
Produits FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Défenses positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et transferts de charges		
Intérêts et charges assimilées		
Défenses négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (V)	1 164	1 730
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	1 164	-170

TOTAL DES CHARGES VOLONTAIRES EN NATURE	7 780	7 780
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES	7 780	7 780
TOTAL	-955	4 094
* Y compris : Revenances de crédit-bail mobilier		
(1) Donne produit différents à des exercices antérieurs		
(2) Donne charges différentes à des exercices antérieurs		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel ayant l'opposé de		
ALTA Audit		
SARL au Capital de 3000 €		
Société de Commissaires aux Comptes		
25, rue de la Daubade		
31000 TOULOUSE		
Tél. 05 34 312 244 - Fax 05 34 312 249		
RCS Toulouse 34 041 012		

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	7 884	7 121
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	7 884	6 167
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	7 884	6 167
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	434 707	494 432
TOTAL DES CHARGES	434 652	490 337
EXCÉDENT OU DÉFICIT (2)	-935	4 094
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL PRODUITS	7 780	7 780
TOTAL CHARGES	7 780	7 780
TOTAL	-955	4 094
* Y compris : Revenances de crédit-bail mobilier		
(1) Donne produit différents à des exercices antérieurs		
(2) Donne charges différentes à des exercices antérieurs		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel ayant l'opposé de		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total est de 221 343,06 Euros, et le compte résultat de l'exercice dégage une perte de -935,21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi N° 83-333 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

Amortissements des biens non décomposables :
La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

STOCKS

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les provisions pour dépréciation d'actif sont constituées pour tenir compte des risques.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ALTA Audit

SARL au Capital de 8000 €
Société de Commissaires aux Comptes
25, rue de la Dauphine
31000 TOULOUSE

Tél. 05 34 312 244 - Fax 05 34 312 249
 RCS Toulouse S 429 641 012

Isocapital • Tél : 05/62/2134

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

10064 - C.O.M.D.T.

DH 01/01/2013 21:31:31 / 13 / 2013

TOTAL

CADRE B	IMMobilisations	TOTAL GENERAL			Réévaluation légale/valeur d'origine
		Diminutions par virt posse	par cessions	Valeur brute des immob, fin ex.	
Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			4 375	
Autres postes d'immob, incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Sur sol propre					
Constructions	Sur sol détaché				
	Inst. gal. aéen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				186 099
	Inst. gal. aéen. amé. divers				3 906
Autres Immobilisations corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier				22 278
	Emb. récupérables & divers				39 118
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et comptes					

Autres participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts & autres immob. financières		
	TOTAL	
	TOTAL GENERAL	22 278
		223 488

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

10061 - C.C.M.D.T.

D4 01/01/2013 211 31/13/2013

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Augmentations : dotationnés de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dével.		TOTAL	2 767	606	3 374
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL			
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	Amortissements début d'exercice			
Inst. techniques matériel et outil, industriel	Inst. générales agen. aménag.	TOTAL	147 138	9 591	156 729
Autres immobiliers	Inst. générales agencem. amén.		2 917	585	3 502
Autres immobiliers corporelles	Matériel de transport		48 432	2 831	22 278
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	198 487	13 006	22 278	28 985
	TOTAL GENERAL	201 254	13 612	22 278	189 215
					192 589
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS Mode dégressif	REPRISES Mode dégressif		
	Differential de durée	Amort. fiscal exceptionnel	Differential de durée	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL				
A. Immob. incorpor.	TOTAL				
Terrains					
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. agenc. et amén.	Inst. techn. mat. et outillage				
Inst. gères. ag. amén.	Inst. gères. ag. amén.				
Matériel transport	Mat. bureau mobilier inf.				
Emballages réc. divers					
	TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations					
	TOTAL GÉNÉRAL				
Total général non ventilé					
CADRE C					
	Nouveautés de l'exercice sur plusieurs exercices				
Frais d'acquisition de titres de participations					
Prise en compte des dépréciations					
Société de Commissaires aux Comptes					
25, rue de la Défaite					
31000 TOULOUSE					
Tél. 05 34 312 244 - Fax 05 34 312 249					
RCIS Toulouse					

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ACTIF	Montant	Échéances	
		à 1 an au plus	à plus d'un an
ÉTAT DES CRÉANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	157		
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 751	4 751	
Crédits rep., titres prêtés : prov. / dep. antér.			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Etat & autres coll. publiques	216	216	
Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers	26 800	26 800	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pers. de titres)	785	785	
Charges constatées d'avance	5 036	5 036	
TOTAL		37 746	37 589
ACTIF CIRCULANT			
Montant des envois (1)			
- Crédances représentatives de titres prêtés			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION – ACTIF

10061 - C.O.M.D.T.

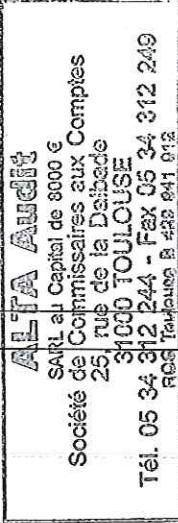
Du 01/01/2013 au 31/12/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur

	MONTANT	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE
Prêts		
Exploitation		
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL		5 036



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

10061 - C.O.M.D.T.

BII D1/01/2013 21/12/2012

ÉTAT DES DETTES À LA CHÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an ou plus	A plus d'1 an & 5 ans ou plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à plus d'1 an à l'origine					
eius de crédit (1)					
Fournisseurs & dettes financières divers (1)(2)					
Personnel & comptes rattachés		20 660	20 660		
Pension sociale & autres organismes sociaux		10 190	10 190		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices	20 363	20 363		
collectif,	Taxe sur la valeur ajoutée	69	69		
publics	Obligations cautionnées				
Dettes sur immobilisations & cptis rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de dt.)					
Produits constatés d'avance					
Dette représentative des titres empruntés					
		1 462	1 462		
					17 587

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Montant divers emprunts, detts/associés
KENVOIS

ALTA Audit
 SARL au Capital de 8000 €
 Société de Commissaires aux Comptes
 25, rue de la Deltitude
 31000 TOULOUSE
 Tél. 05 34 32 244 - FAX 05 34 312 249
 RCS Toulouse B 8220 001 012

COMPTES DE RÉGULARISATION -
PASSIF

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

(Articles 8123-196 à 8123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

<p>Les produits constatés d'avance sont pour leur majorité les inscriptions pour les cours pour la période de janvier à juin 2014.</p>	<table border="0"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">MONTANT</th> <th style="text-align: center;">17 587</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: right;">PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Exploitation</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Financiers</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Exceptionnels</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</td> <td>17 587</td> </tr> </tbody> </table>	MONTANT	17 587	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		Exploitation		Financiers		Exceptionnels		TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	17 587
MONTANT	17 587												
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE													
Exploitation													
Financiers													
Exceptionnels													
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	17 587												

Invoicing - Print - (09/04/2014)

ENGAGEMENTS

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2013, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 961 heures.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune demande de formation n'a été faite à ce titre.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet indemnité de départ à la retraite s'élevait à la clôture de l'exercice à 38 739,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les hypothèses sont les suivantes :

L'augmentation annuelle des salaires : 2% Constant pour la catégorie : Ensemble du personnel

Le taux d'actualisation et de revvalorisation annuelle nette du fonds est de : 2,25 % (inflation comprise).

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

o 62 ans pour la catégorie : Ensemble du personnel

Le taux de rotation retenu est :

o 1 % constant pour la catégorie : Ensemble du personnel

Le taux de charges sociales patronales est :

o 40 % pour la catégorie : Ensemble du personnel

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

o L'année des calculs retenue est 2013.

o La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05.

o La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

COMMENTAIRE

10061 - C.O.M.D.T.

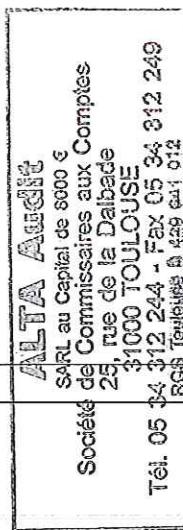
Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES :

La ville de Toulouse met à disposition de l'association des locaux situés au 5 rue du Pont de Tounis pour une superficie globale de 653 m².

Les valorisations des contributions en nature portées en pied de compte de résultat concernent les Conversations Musicales de l'Espace Croix Baragnon pour 5500 € et 2280 € pour le Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse.

Le montant des 3 plus hautes rémunérations s'éleve pour l'année 2013 à 99.524 €.



ALTA Audit
Sarl au Capital de 5000 €
de Commissaires aux Comptes
25, rue de la Dabaté
31000 TOULOUSE
Tél. 05 34 312 244 - FAX 05 34 312 249
RCS Toulouse 442 941 012

18/27

10/27

laconien - fiscal - 09/09/2014

laconien - fiscal - 09/09/2014

10/27

**CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET
DANCES TRADITIONNELLES**

TOULOUSE MIDI PYRENEES – CONSERVATOIRE OCCITAN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - exercice clos le 31 Décembre 2013

CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANCES TRADITIONNELLES

TOULOUSE MIDI PYRENEES – CONSERVATOIRE OCCITAN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Comptes annuels - exercice clos le 31 Décembre 2013

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions concernant le financement de l'association

Ces conventions concernent le financement de C.O.M.D.T par les collectivités territoriales administrateurs à l'aide de subventions destinées soit au fonctionnement de l'Association, soit à la mise en œuvre d'actions entrant dans le cadre de son activité. Ces conventions sont synthétisées dans le tableau annexé au présent rapport.

II. Convention de partenariat

L'association en tant que pôle régional, a pour mission d'accompagner les associations du territoire midi-pyrénéen et de structurer des partenariats culturels et artistiques dans les domaines de la valorisation, de la transmission et de la création.

> **Programmation dans le cadre du « Trad Apéro »**

- Personne concernée : M. Alain LAPORTE - administrateur
- Nature et objet :

Elle a animé la soirée afin de soutenir le Trad Apéro lors de la manifestation « Trad Envie ».

Dans ce cadre, l'association a perçu la somme forfaitaire de 220 euros correspondants aux indemnités de frais de déplacements de 4 véhicules. La convention prendra fin à la fin des engagements de chacun fin 2013.

> **Programmation dans le cadre du « Grand Fénétra »**

- Personne concernée : M. Claude SARRAIL – administrateur
- Nature et objet :

Elle a animé la soirée Musiques Traditionnelles afin de soutenir le comité des fêtes du grand Fénétra lors de la manifestation « Le Grand Fénétra ».

Dans ce cadre, elle a perçu la somme de 350 euros afin de soutenir l'animation, en compensation des charges engagées et sur présentation de pièces justificatives.

La convention prendra fin à la fin des engagements de chacun fin 2013.

> **Programmation dans le cadre du « Trad Envie »**

- Personne concernée : M. Alain LAPORTE - administrateur
- Nature et objet :

Elle a apporté son soutien à la programmation dans le cadre du Festival Trad'Envie du groupe Très pour un bal le vendredi 10 mai 2013.

Dans ce cadre, l'association a versé la somme forfaitaire de 1 000 euros. La convention prendra fin à la fin des engagements de chacun fin 2013.

III. Convention concernant la mise à disposition des locaux.

La mairie de TOULOUSE met a disposition de l'association des locaux faisant partie de l'immeuble de la Maison de l'Occitanie, situé à l'angle de la rue du pont de Tounis et de la rue des Couteliers.

Le montant de la redevance sur l'exercice est de 20 €.

Fait à Toulouse, le 31 mars 2014

SARL ALTA AUDIT
Corinne DEDDOUCHE
Jérôme LORBLANCHET
Commissaires aux comptes



ASSOCIATION CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES
TOULOUSE MIDI PYRENEES

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT RELATIVES A 2013

<u>Administrateur concerné</u>	<u>Montant 2013</u>
Mairie de Toulouse - subvention de fonctionnement	224 000
Conseil Régional - subvention de fonctionnement - subvention d'investissement	67 000 0
Conseil Général - subvention de fonctionnement	26 000